

BREF2201 Principes de gestion des espèces animales en milieux naturels

[15h+15h exercices] 2.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Michel Baguette, Éric Le Boulengé

Langue d'enseignement : français

Niveau: Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Capacité d'établir le bilan d'une espèce animale donnée dans une région en vue d'établir des mesures de gestion: niche écologique, statut de ses populations et prospective, relations à l'homme et statut souhaitable, contraintes et menaces, conséquences prévisibles sur l'écosystème de mesures de gestion envers cette espèce (que ce soit pour la protéger ou l'éradiquer).

Capacité d'établir le bilan d'un milieu, à l'échelle du paysage, en vue de participer à l'établissement de mesures appropriées de gestion de ce milieu pour préserver ou restaurer sa faune. Quelle est ou devrait être cette faune, quels éléments (habitats, corridors, disposition spatiale) sont-ils nécessaires à sa persistance, quelles sont les menaces, quelle valeur accorder à sa préservation?

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Rappel et approfondissement théorique de l'écologie d'une espèce animale : autécologie, écologie comportementale, écologie des populations, relations interspécifiques, biologie des populations et métapopulations, analyse de viabilité des populations. Éléments de l'écologie des paysages : structure, dynamique, relations entre phénomènes à différentes échelles, structure et grain des habitats, fragmentation, résilience, importance des perturbations, paysages naturels et activités humaines. Conservation de la nature et de la biodiversité : actions, programmes, lois, Natura 2000.

Résumé: Contenu et Méthodes

Cours théoriques sur les thèmes définis dans le cahier des charges (écologie d'une espèce ; écologie des paysages ; conservation) ;

Il est utile de faire participer au cours (conférences, séminaires) des personnes actuellement impliquées dans la politique et la pratique de la gestion des espèces animales en milieux naturels.

Travail personnel (ou de groupe) : établissement du bilan d'une espèce ou d'un milieu (de préférence parc ou réserve naturelle), tel que défini dans les objectifs du cours. Ce travail doit mener à la rédaction par l'étudiant (ou le groupe) d'un document d'une quinzaine de pages maximum, qui sera un élément prépondérant de l'évaluation (avec possibilité pour les étudiants de défendre oralement leur document).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis Éléments d'autécologie et de démécologie ; bases mathématiques pour la modélisation

Cours supplémentaires Écologie expérimentale ; géomatique ;

Evaluation Examen écrit sur la partie théorique ; rapport du travail personnel (à défendre oralement)

Support Transparents de la partie théorique ; liste bibliographique et accès à la bibliothèque ; site iCampus

Encadrement Les enseignants et leur réseau de collègues et connaissances scientifiques pour les étudiants qui voudraient faire leur travail au cours d'un séjour à l'étranger (Erasmus,#)

(2.5 crédits)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

BIR23/6E Troisième année du programme conduisant au grade de

bio-ingénieur : sciences et technologie de l'environnement

(Nature, eau & forets)